

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 108 (1972)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

éducateur

Pg 70421

Index = Page 947

et bulletin corporatif

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande



Portugal 1971

Photo J. Christe

Où trouver plus joli train ?

SCHWEIZERISCHE LANDESBIBLIOTHEK



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE
BIBLIOTECA NAZIONALE SVIZZERA

Inscriptions et examens d'admission dans les établissements secondaires du canton de Vaud

I. COLLÈGES SECONDAIRES :

A. Zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes

Les zones de recrutement des collèges secondaires de Lausanne et des régions limitrophes sont délimitées comme suit :

1. Compte tenu des précisions données ci-dessous (chiffres 2-7), la zone officielle de recrutement des collèges secondaires de Lausanne est limitée inclusivement par les localités suivantes :
St-Sulpice - Bussigny - Cossonay - Daillens - Cheseaux - Froideville - Montpreveyres - Forel (Lavaux) - Cully.
Cette répartition est une répartition de principe, à laquelle des dérogations peuvent être accordées, à condition d'être justifiées, notamment dans les circonstances suivantes :
a) passage après le premier cycle dans une section n'existant pas dans le collège le plus proche ;
b) frères ou sœurs fréquentant déjà un collège lausannois ;
c) parents travaillant à Lausanne et pouvant assurer le transport de leurs enfants.
2. **Limites entre Morges et Lausanne :**
Arrêt TL de Saint-Sulpice (Pierrettes) et plus à l'est : Collèges lausannois
Arrêt TL de Saint-Sulpice (Boucle) et plus à l'ouest : Collège de Morges
Entre ces deux arrêts : choix laissé aux parents
Chavannes, Cossonay, Crissier, Ecublens : choix laissé aux parents
Renens : Collèges lausannois
Chavannes-le-Veyron, Grancy : Collège de Morges (par le bus des écoliers)
3. **Limites entre Vallorbe et Lausanne :**
Ferreynes - La Sarraz - Moiry - Orny - Pompaples : Collège de Vallorbe
Eclépens (secteur desservi par la gare CFF de La Sarraz) : Collège de Vallorbe
4. **Limites entre Orbe et Lausanne :**
Candidats domiciliés sur la ligne Lausanne-Yverdon, en dehors des rayons de recrutement des collèges de Lausanne et d'Yverdon
Eclépens (secteur desservi par Eclépens-Gare) : Collège d'Orbe
Eclépens (secteur desservi par la gare de La Sarraz) : Collège de Vallorbe
Daillens : Collèges lausannois et éventuellement Collège d'Orbe
5. **Limites entre Echallens et Lausanne :**
Cheseaux, Morrens : selon la règle : Collèges lausannois pour les motifs invoqués sous 1. ci-dessus : acceptation au Collège d'Echallens
Cugy : Collèges lausannois
Bretigny-sur-Morrens : Collège d'Echallens
6. **Limites entre Moudon et Lausanne :**
Corcelles-le-Jorat, Mézières, Les Tavernes, Oron, Palézieux-Gare, Palézieux-Village : Collège de Moudon
Oron-le-Châtel, Chesalles-sur-Oron et Bussigny-sur-Oron : choix laissé aux parents
Les Cullayes, Montpreveyres : Collèges lausannois
7. **Limites entre Vevey et Lausanne :**
Chexbres et environs : Collège de Vevey
Puidoux : choix laissé aux parents
Cully, Epesses : Collèges lausannois

B. Inscriptions

Collèges secondaires de Lausanne :

Les inscriptions aux examens d'admission dans les collèges secondaires de Lausanne (pour toutes les classes) se prendront au

Collège secondaire de l'Elysée

Lausanne, av. de l'Elysée 6, groupe supérieur, rez-de-chaussée, salle d'étude
du mardi 25 janvier au mercredi 9 février 1972

de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. (le samedi de 9 à 12 h. seulement). Téléphone : N° 27 94 95, aux heures indiquées ci-dessus.

Présenter le livret de famille, le livret scolaire et les certificats de vaccination contre la variole et la diphtérie. Ne pourront être admis dans un collège de Lausanne que les enfants régulièrement domiciliés dans la zone de recrutement officiel indiqué sous lettre A ci-dessus.

Les examens d'admission en première année (âge normal : 10 ans dans l'année) auront lieu les **28 et 29 février 1972**. Seuls y seront convoqués les candidats inscrits dans le délai indiqué ci-dessus.

Pour les examens d'admission dans les autres classes (2 à 6) les dates du 16 au 18 mars ont été retenues. Les candidats recevront une convocation.

Autres collèges du canton :

Dans tous les autres collèges secondaires du canton, les examens d'admission en première année auront lieu également les **28 et 29 février 1972**. Pour les inscriptions, prière de se renseigner auprès des secrétariats des établissements.

II. GYMNASES DU BELVÉDÈRE ET DE LA CITÉ, LAUSANNE :

Les élèves qui obtiendront au printemps 1972 le certificat d'études secondaires d'un Collège officiel vaudois seront admis au Gymnase dans la section qui correspond à leurs études antérieures. Ils ont été inscrits en novembre 1971 par l'entremise du directeur du collège.

Les élèves qui ne viennent pas d'un collège secondaire vaudois sont astreints, en principe, à un examen d'admission. Leur inscription doit se faire **avant le 5 février 1972** auprès du Gymnase de la Cité, Lausanne, pour toutes les sections.

S'adresser au secrétariat de cet établissement pour tous renseignements sur le programme de l'examen d'admission qui aura lieu du **6 au 10 mars 1972**.

III. ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'ADMINISTRATION, LAUSANNE :

Les inscriptions seront prises au secrétariat de l'école (Maupas 50), du **15 janvier au 15 février 1972**. Heures d'ouverture : 8 h. à 12 h. et 14 h. à 18 h. Le mercredi et le samedi : 8 h. à 12 h. seulement.

Présenter, pour les élèves venant des écoles publiques du canton de Vaud, le livret scolaire. Pour les autres, présenter en plus l'acte de naissance ou d'origine, ou le livret de famille, et les certificats de vaccination anti-variolique et antidiphtérique.

La classe préparatoire de première année étant provisoirement supprimée, les inscriptions ne seront prises que pour les classes de deuxième année et des années suivantes. Pour l'admission en classe de deuxième année, les élèves de Montreux, Vevey et Yverdon s'inscrivent auprès des collèges de ces communes.

Conditions d'admission : 15 ans révolus au 31 décembre 1972 pour la classe de deuxième année : un an de plus pour chacune des classes suivantes. Pour les autres conditions d'admission, le secrétariat renseignera.

Les examens d'admission auront lieu les **17 et 18 avril 1972**.

Lausanne, le 15 décembre 1971.

Département de l'instruction publique
et des cultes
Enseignement secondaire

EN GUISE D'ÉDITORIAL...

Des élèves assoiffés de connaissances, attentifs, heureux.

Un effectif optimum.

Une salle de classe accueillante, vaste, claire, donnant sur un jardin fleuri.

Des collègues qui soient tous des amis, désireux de collaboration, toujours optimistes.

Un beau bâtiment scolaire, implanté dans la verdure, à l'écart du bruit, des gaz, des poussières.

Un directeur d'école appuyant vos suggestions et ne reléguant pas la pédagogie derrière des piles de circulaires.

Un inspecteur qui vous apporte une pleine hotte de conseils pratiques et réalisables, qui vous dise merci et vous engage à poursuivre vos efforts.

Des parents d'élèves qui, reconnaissant le grand effort de l'école, substituent la collaboration à la contestation.

Des autorités scolaires solidement équipées en hommes, en moyens, en idées.

Une opinion publique qui pense, par exemple, que la longueur d'un réseau d'autoroutes est finalement moins importante que l'éducation des enfants.

Un matériel pédagogique varié, renouvelé grâce à des crédits octroyés régulièrement.

Des cours de perfectionnement intéressants, poursuivant des objectifs clairement définis, permettant de véritables renouvellements.

Des réformes scolaires avançant bon train, capables de persuasion, nourries non seulement d'idées généreuses mais encore de crédits importants.

Une formation de base du corps enseignant en pleine rénovation, elle aussi.

Des cloisons entre les divers ordres d'enseignements qui s'ébranlent. Puis tombent.

Des commissions scolaires dont l'attitude à l'égard des problèmes de l'école soit inconditionnellement positive.

Des Départements de l'instruction publique soucieux d'une information soutenue des enseignants, comptant sur leur participation.

Des centres de recherches pédagogiques bien équipés, au service d'une véritable « politique éducationnelle ».

Une profession qui offre des possibilités de promotion autres que celle d'en sortir.

Des associations fortes, vivantes, pouvant s'attaquer aux vrais problèmes de l'éducation.

Des programmes qui apportent d'autres satisfactions que celle de les avoir terminés.

Des services de pédagogie spécialisée nombreux, efficaces.

*Nous savons bien, chers collègues, que ce n'est pas en 1972 que vous naviguerez au large de cet Eldorado pédagogique... Nous espérons simplement que **celui de vos désirs qui vous tient le plus à cœur se réalise durant cette année.***

Bonne reprise et bon courage à tous !

Jean-Claude Badoux

Sommaire

En guise d'éditorial...

3

Documents

Encore les notes !

4

Réforme scolaire

Que se passe-t-il en Suède ?

8

Pratique de l'enseignement

La page des maîtresses enfantines

11

La lecture du mois

14

Moyens audio-visuels

Chronique GAVES

16

Divers

IRDP - Séminaire sur la documentation pédagogique

17

Plan de travail pour 1972 des directeurs de l'instruction publique

18

Communiqués vaudois

18-19

Poèmes

La poule

19

DOCUMENTS

Encore les notes !

Dans l'« Educateur » N° 39 du 17.12.1971 (page 921) nous avons publié un article intitulé « Comment notez-vous ? » Il montrait bien que ce problème n'est en fait pas secondaire et qu'il met dans l'embarras de nombreux enseignants. Aujourd'hui nous livrons deux nouvelles pièces au dossier, dans le but non pas d'apporter une solution, mais de susciter une réflexion.

Réd.

Ce premier document est dû à la plume de Henri Wadier, qui livre la somme de ses expériences pédagogiques dans un ouvrage intitulé « La réforme de l'enseignement n'aura pas lieu » (Robert Laffont, 1970).

« Trois copies de composition française furent soumises à soixante-seize correcteurs, examinateurs du baccalauréat : pour l'une de ces copies, la note varia de 1 à 13 sur 20. » Telle est l'une des constatations rapportées par Henri Pieron dans une causerie sur « la Docimologie ou le problème des examens ».

Tout le monde sait cela, et les professeurs tout les premiers ; tant et si bien que, mai 68 ayant passé, l'on a renoncé officiellement à la notation de 0 à 20. Renoncé ? Non ; puisque l'on y revient pour les examens. Dans tous les cas, notation de 0 à 20 ou notation A, B, C, D, E, c'est bonnet blanc et blanc bonnet. Ce qui compte, c'est l'esprit qui supporte l'édifice. Une note de 0 à 20 peut rester un outil pédagogique valable. Un « D » appliqué bêtement peut nous laisser dans l'ornière.

... Il ne manque pas de professeurs qui se servent de la note comme d'une matraque. Il est affligeant de constater que des éducateurs professionnels ignorent une psychologie que d'humbles nourrices appliquent instinctivement.

Ce quatre sur vingt, lancé à la volée, deux jours après la rentrée, parce que le devoir n'était pas exactement conforme à l'idée que s'en fait le maître, ce quatre, à quoi sert-il ? **A assoir l'autorité du maître**, par un phénomène de dénivellation, le vingt absolu brillant au zénith dans un ciel sans nuages où seuls volent les grands aigles. **A faire peur** : l'enfant sent, en raison des terreurs ancestrales, que ce quatre peut en engendrer une foule d'autres et qu'à la fin des fins, il sera rejeté au tas des scories que secrète chaque lycée.

La mauvaise note est une humiliation. Ceux qui l'ignorent ont oublié le temps de leur enfance et, s'ils ont des enfants, ils n'ont pas pris la peine d'étudier leurs réactions. A un échec scolaire, à une difficulté abordée et non vaincue, nous ajoutons un affront public ; à une insuffisance intellectuelle, nous ajoutons une souffrance morale. La mauvaise note, c'est, pour commencer, l'épinglage en classe ; même si sa proclamation n'a pas été accompagnée d'un commentaire trop longuement désobligeant, elle représente un coup qui fait mal. Cette première épreuve en classe est suivie d'une autre plus terrible : il faut affronter le tribunal familial. Plus que les larmes, plus que la dissimulation, je hais cette gêne que l'enfant éprouve pour annoncer une mauvaise note à ses parents, même quand ceux-ci sont très compréhensifs. Et quand l'enfant quitte cette gêne pour le haussement d'épaules, cela signifie qu'il a franchi un seuil douloureux qui était encore un garant de bonne volonté. Il a commencé par souffrir silencieusement ; qui s'en est soucié ? Maintenant, il ricane ; à qui la faute ? Faut-il le répéter ? Ne le savons-nous pas tous ? L'enfant et l'adolescent sont extrêmement susceptibles. Ils n'aiment pas montrer leur corps, disgracié par la croissance. Ils n'aiment pas non plus qu'on mette à nu leur esprit.

« Vous feriez mieux de vendre de la gabardine ! » disait un jour un professeur à un de ses élèves dont la vocation littéraire était douteuse. Hélas ! Celui qui, au nom de son savoir,

humilie l'adolescent qu'il devrait élever, diffère-t-il de celui qui, au nom de son pouvoir, humilie et persécute ? Le sadisme, contrairement à la gabardine, ne se détaille pas. Le professeur n'est pas un juge impitoyable, prononçant des sentences d'airain, mais au contraire un homme bon, cherchant, avant toute chose, à faire aimer ce qu'il enseigne. **La note n'est qu'un outil pédagogique parmi les autres et cet outil vaut ce que vaut l'ouvrier.** Dans une classe bien conduite, l'élève aime la note qui l'aide à avancer. Il attend les résultats de la composition française ou du devoir de mathématiques, la gorge serrée ; il attend, comme on attend son salaire. Mais cet outil devient aisément une arme : une arme que le professeur utilise contre l'élève ; une arme que les élèves utilisent dans la lutte permanente que nous avons instaurée entre eux. Jalousie, orgueil, cruauté, bassesse, dépit, et, couronnant le tout, la peur laide et paralysante — tels sont les beaux sentiments auxquels nous faisons appel pour parvenir à notre fameuse sélection ! Nous confondons la promotion de l'élite avec le dressage des loups ! Il faut une rude santé pour percer, à ce régime. Les natures délicates, les susceptibles, les non-violents se trouvent éliminés au profit d'êtres plus combatifs, mais souvent moins nobles. Et il est malheureusement tentant de se prendre au jeu. Des professeurs se taillent ainsi un renom de férocité. Or, cette note sacrée, nous savons ce qu'il faut en penser. Chaque saison, des milliers de copies sont notées, par deux examinateurs, à cinq et six points d'écart. Nous trouverions, dans de périodiques retours sur les copies d'examens, matière à d'excellents exercices de macération, d'où nous sortirions humbles et prudents. D'autant plus que les notes ne sont jamais remises en question et que l'on ne peut pas recommencer tous les jours l'affaire Dreyfus...

C'est pourquoi l'appréciation technique des copies, orientée vers l'amélioration de l'élève, a infiniment plus d'importance que la notation sèche et rigoureuse, tournée vers l'élimination. **Il faut noter moins souvent, et plus souvent expliquer à l'élève pourquoi il s'est trompé. Mais ce qu'il faudrait changer, bien souvent, c'est un état d'esprit.** La bienveillance fait défaut et l'appréciation d'une copie peut aller de l'annotation nuancée qui a valeur de remède, à l'exécution sommaire qui ne fait qu'aggraver la note. « Sécheresse et platitude ; hyperbole et confusion », ces appréciations sont ainsi lancées à la légère par des maîtres plus désireux de décocher des flèches que d'encourager leurs élèves. Le correcteur devrait se demander de temps en temps : « Qu'est-ce que j'aurais bien pu écrire, moi, professeur, sur ce devoir invitant à imaginer un voyage dans la lune ? »

S'indignant devant le devoir que j'avais présenté comme base d'étude pour : « Le compte rendu de rédaction », en novembre, un collègue honoraire a écrit : « Ce qui saute aux yeux d'abord, c'est son actuelle pauvreté, sa sécheresse. A aucun moment de cette rédaction, nous ne sortons de la plus ordinaire banalité. » Eh bien, voilà qui est vite dit ! Voyons ! Il est dix heures du soir. Vous êtes un petit paysan normand élevé dans un milieu où l'on parle un mau-

vais français et où la conversation ne sort presque jamais de la médiocrité. Vos parents reçoivent des amis. Ils vous ont envoyé au lit. Qu'entendez-vous ? Il ne faut pas, bien entendu, vous souvenir de Proust, de Mérimée, de P.-L. Courier ou de Jean-Jacques Rousseau. Que voulez-vous entendre d'autre que la pipe tapée sur la chaise et la cuillère qui tinte dans la tasse à café ? C'est prosaïque ? Bien sûr ; mais qu'attendez-vous d'autre ? A l'insistante question qui m'était posée, j'ai répondu sans attendre que je ne mettrais pas plus de deux sur vingt à ce devoir, un jour de composition ou d'examen. Mais cela est strictement sans importance. A cette obsession de la pesée, il faut substituer l'examen pédagogique et humain de la question. Dans ce devoir informe, boiteux, déshérité, vit une pensée qui mérite considération ; vous avez eu tort de ne pas en convenir, monsieur le professeur. Pensée courte, pensée fruste, c'est vrai. Mais nos oiseaux, à l'école primaire, ont encore de petites ailes ; ils ne volent pas haut. Pourtant, à partir de quelques notations justes, d'un humour léger et affectueux, il s'est révélé intéressant de reconstruire le devoir. Et il était important, fondamentalement, de garder la trame originelle, quitte à faire préciser, à enrichir au passage cette pensée indéfinie dans son expression. C'était une matière première irremplaçable. « Développer ce devoir, l'étoffer, l'enrichir de tout ce qui l'imagination et la sensibilité d'un enfant pourraient y mêler de notations fraîches, vivantes, colorées, savoureuses, eût été un autre exercice. » Un autre exercice ? Non ! Mais un exercice réclamant une autre ambiance. Il est moins flatteur d'affronter le français tel qu'on le parle dans un village normand, à dix ans, au cours moyen, que de traiter le même sujet, pour beaux esprits, à l'heure du thé. Nous avons affaire, dans nos villages, à tous les enfants, sans distinction d'origine, et pas seulement aux fils de docteurs et d'avocats. C'est pourquoi nous nous en tenons, dans ce cas précis, à la simplicité et à la correction, plutôt que de naviguer pompeusement vers l'artifice et la boursoufflure. Quant à « l'honneur et au maintien de la langue française », un mot seulement. La langue française est un bien commun à tous les Français. Les gardiens du Temple oublient quelquefois de regarder le siècle couler. C'est à genoux que nous recevons les trésors de la littérature. Mais il est un miracle, plus prodigieux que les chefs-d'œuvre littéraires : c'est l'éveil de l'intelligence, par la langue maternelle, en dehors de toute littérature. L'enfant, quand nous lui offrons l'aide quotidienne d'une langue correcte, s'élève tout seul à la notation juste et fraîche, et à la poésie qu'ont perdue souvent les censeurs pointilleux. C'est pourquoi l'instituteur doit rechercher, dans une expression maladroite, dans une phrase boiteuse, la pensée. Finalement, dans une classe, le suprême recours, c'est l'élève.

Quant au zéro pointé, il me ramène à mon propos. Dieux ! Quelle curieuse musique ! Le zéro n'est-il pas assez terrifiant pour que l'on éprouve le besoin de le pointer, et sans doute de le pointer double ou triple ? Et l'on me signale que l'on a recours, dans certains établissements, à des notes négatives : —10, —20, —30, en version latine et en anglais. Ce n'est plus de l'enseignement, c'est une expédition polaire ! C'est une étrange manie que de noter tout, à tout propos. Quelle note mettriez-vous à ce devoir, et à ce corrigé, et à cet article, etc. ? Cela n'a pas de fin. Les adultes n'y échappent pas. Ils sont notés eux aussi, qu'ils appartiennent à l'Education nationale ou à la British Petroleum. Et la notation des adultes éclaire cruellement la notation des enfants. Certes, il faut, dans des circonstances administratives précises, recourir à une note : les machines à calculer ne font pas de sentiment. Mais que vaut une note attribuée un jour de mi-graine et de pluie ? Entre elle et la carrière qu'elle prétend définir, il y a toute la différence qui sépare un mauvais cliché d'un bon film. Oserai-je le dire ? La notation est un

empêchement commode pour les uns, vexatoire pour les autres, à devenir majeurs. Or, ce n'est pas de fonctionnaires dociles, tremblant au vent des notations et souriant aux hochets qu'on leur tend, que nous avons besoin, mais d'hommes fiers et hardis, capables d'initiative. Un instituteur décrivait dans ces colonnes, il y a peu de temps, sans presque exagérer, les relations entre l'inspecteur-croquemitaine et l'instituteur-enfant. L'inspecteur est certainement le premier responsable d'une situation qui ne peut flatter que ceux qui confondent l'ivresse du pouvoir et les nécessités du service. Mais il faut reconnaître que nombreux sont les instituteurs qui plongent avec délices dans cet infantilisme. **Rien ne vaut : ni la note, ni les jugements à formules définitives ; seule compte la réalité humaine, riche, complexe, mouvante, imprenable.** Et il n'est rien de plus émouvant que de voir une femme de quarante ans briser comme une coquille le jugement où on avait prétendu l'enfermer et affirmer une compétence que l'on avait cru devoir nier. L'inspection ne vaut que dans la mesure où elle apporte un enrichissement technique et moral.

S'il est inhumain et finalement absurde d'enfermer un homme dans une note ou un jugement, à plus forte raison l'enfant et l'adolescent, en pleine évolution, souples, capables de mutations brusques, échappent-ils aux doctes sentences. La note n'est qu'un repère, précaire et révoquant, un substitut commode de la réalité. La note obtenue à une copie où il fallait décrire les phénomènes de la germination ne représente qu'une approche du véritable problème : réussir un semis. Il faut savoir regarder au-delà de la note. Cette pseudo-confrontation secrète indifféremment l'angoisse de l'écolier et la contre-éducation ou les triomphes faciles, les autres gonflées de vanité et la fragile assurance de nos vedettes scolaires. **Ce que nos élèves attendent de nous, au lieu de ces encouragements distribués parcimonieusement et comme à regret, c'est que nous réussissions à instaurer dans tous les ordres d'enseignement une atmosphère de labeur confiant, où l'échec ne soit pas entaché d'indignité, où la notion d'essai soit substituée à celle d'épreuve.** La tactique de la dragée haute a peut-être réussi dans le dressage des chiens ; elle a échoué dans l'éducation des adolescents.

Et Henri Wadier de nous livrer une illustration de ce chapitre par une copie de rédaction d'un élève de 4^e. Voici le sujet (qui risquait de prendre certains élèves au dépourvu : ceux qui n'avaient pas en mémoire « un événement important dans la vie de la classe » ; quant à en inventer un !... mais ce ne fut pas le cas de l'élève Renaud) :

« Vous écrivez à un camarade de classe qui est malade pour lui annoncer un événement important dans la vie de la classe. »

Et voici le devoir, que je transcris à la lettre :

Cher Pierre,

Je t'écris tout de suite après avoir appris ta maladie. J'espère que tu ne resteras pas alité trop longtemps. Mais j'ai aussi une autre raison pour t'écrire. Il s'est passé hier un événement qui a un peu bouleversé le cours de la vie scolaire.

Il y a quelques jours le lycée a été inauguré par M. X. Le proviseur avait fait réunir les élèves dans la cour, sans doute pour qu'il y ait beaucoup de monde. Ce fut un chahut complet. On en a parlé dans les journaux. Des mots d'ordre étaient donnés par les meneurs. Des papiers sur lesquels était écrit « une piscine » ou « un stade », et des choses plus grotesques que je ne citerai pas, étaient lancés. On dit même que pendant la nuit deux pensionnaires sont allés inscrire des sottises sur la plaque que M. X. devait dévoiler. Heureusement un journaliste s'en est aperçu avant.

Quand M. X. est passé, essayant de sourire, j'eus vraiment un peu pitié de lui. Autour des gendarmes motocyclistes qui escortaient le ministre, des groupes se formaient. Tout le monde admirait et enviait leurs beaux habits et leurs belles motos.

Après ces incidents, le cortège officiel visita le lycée. Quand à nous, nous attendîmes longtemps le repas. Cette cérémonie se déroulait samedi dernier. Le lundi, ceux de nos camarades qui n'y avaient pas assisté, furent mis au courant, et pendant plusieurs jours, ce fut le grand sujet de conversation.

Eh bien ! voilà du nouveau, n'est-ce pas ? De quoi te distraire ! Prends ton mal en patience, guéris vite et reviens parmi nous.

Ton ami Renaud.

Le professeur a relevé les quatre fautes d'orthographe : ignauré, picine, pensionnaires et plusieurs. « Quand à » encourt une sorte de signe sténographique : c'est à la fois une faute d'orthographe et une faute de syntaxe. « Chahut » est barré d'une croix et le maître a écrit dans la marge : « à éviter » — ce qui est discutable. Je vois encore un trait à peine perceptible sous : « t'écrire » dans le premier paragraphe, ce qui signifie sans doute qu'il y a répétition (« je t'écris »... « pour t'écrire »), mais cette fois la signalisation est franchement insuffisante. Et c'est strictement tout ! Voilà donc un devoir qui a été très chichement corrigé.

J'aurais aimé qu'il y apparût, en deux ou trois endroits, un encouragement. « Quand M. X. est passé, essayant de sourire, j'eus vraiment un peu pitié de lui » — cela méritait au moins l'appréciation : « Bien ». C'est, dans cette aventure qui fit beaucoup de bruit et dont l'enfant ne perçoit évidemment pas les dimensions politiques, une note humaine. Venant d'un enfant, elle mérite le respect. La fin de la lettre est bonne, elle aussi. Le style en est alerte, le ton sincère. Cela aussi méritait un encouragement. En revanche, j'aurais relevé des flottements dans l'organisation du récit : « il s'est passé hier »... et : « il y a quelques jours » ; « Autour des gendarmes motocyclistes... » venant après : « j'eus vraiment un peu pitié de lui », représente un coq-à-l'âne. J'aurais relevé encore des hésitations dans l'emploi des temps : « deux pensionnaires étaient allés » et non : « sont allés ». Enfin, j'aurais demandé le remplacement de l'imprécis « papiers » par : « tracts » — terme technique, si j'ose dire.

Je ne jetterais pas la pierre au professeur qui, en raison de l'étendue de ses tâches, est quelquefois obligé d'aller vite, s'il ne parlait lui-même de « devoir bâclé » et s'il ne s'était cru autorisé, après son rapide survol, à mettre une note infamante à ce devoir. Non, mon cher, c'est manifestement votre correction qui est bâclée. Mais voici l'appréciation du devoir : « Ce devoir a été visiblement bâclé. Je suppose que le malade, recevant une telle lettre, ne serait guère satisfait. Vous ne donnez aucun détail. » Et la note : « 5 ». J'ai été tellement scandalisé par cette note que j'ai demandé à un autre professeur de lire le devoir et de lui mettre une note : « 12 », a-t-il dit. Je pense que l'on pourrait même aller à 13 ou 14, car nous sommes dans une classe de 4^e et le sujet a été traité, le choix de l'événement est bon, le récit est quelquefois agréable et la plume coule bien — exception faite des quelques imperfections que j'ai relevées.

J'ai pensé que le rappel d'un événement qui avait laissé des cicatrices avait peut-être irrité le professeur. Il semble que non après la conversation que nous avons eue. Je me demande tout de même, sept ans ayant passé sur tout cela, si cet homme était sincère quand il me disait que le choix de l'événement ne l'avait pas gêné, car je ne vois pas d'autre explication à cet éreintage, sinon la bévue totale : la copie abandonnée et reprise après une correction dont on ne se

souvent plus. Mais cette explication ne saurait représenter une excuse : l'enfant a choisi un événement qui répondait parfaitement à son sujet ; il l'a relaté honnêtement, dignement et même avec une sensibilité qui lui fait honneur. Il faudrait vraiment avoir l'esprit mal fait pour trouver dans son devoir des traces de fronde. Et même si cela était, s'il arrivait à l'élève de révéler dans son devoir telle disposition de son caractère : humour un peu féroce, pessimisme, malice, malveillance — bien loin de le sanctionner, il faudrait se réjouir de disposer d'une épreuve de vérité, car si le style révèle l'homme, alors le style permet aussi d'agir sur l'homme.

On me racontait un jour qu'en la bonne ville d'Amiens, un inspecteur primaire fit noter zéro une rédaction lue en commission, le jour du C.E.P. Il s'agissait du classique sujet : « La noce sort de la mairie. Décrivez le cortège et faites part des réflexions que vous entendez. » Un gamin — un loustic peut-être — avait relevé la réflexion suivante : « En voilà un qui ne s'ennuiera pas ce soir. » Voyons, monsieur l'Inspecteur, est-il vraisemblable que cette réflexion ait été faite ? Oui, c'est très vraisemblable. Pourquoi alors sanctionner la vérité ? Vous avez estimé qu'on se payait votre tête et qu'à travers vous on ridiculisait l'Université ? Tant pis, cher collègue, tant pis ! L'outrage ne vous dispensait pas d'être juste. Et il ne faut pas exclure qu'un enfant ait pu rapporter cette gaudriole en toute innocence. Vous auriez alors commis un grave méfait.

J'ai rencontré mon sabreur, qui n'est pas un méchant homme ; il eut de la peine à convenir de son erreur. « Superficiel, dit-il, vague, pas très cohérent... » Il se défendit très mal. Et quand je lui dis qu'un de ses bons amis attribuait « 12 » à ce devoir qu'il avait noté « 5 » : « Question de perspective », répondit-il. Eh bien non, mon cher, non ! Si, d'un professeur à l'autre, un devoir peut aller de 5 à 12, que faut-il penser de ce système qui, de l'école primaire jusqu'aux grandes écoles, détermine la sélection ? Alors, il suffit de quelques sabreurs pour que des fournées d'élèves soient passées par la trappe du père Ubu. Notre système de notation « au pif », nos notes de composition, nos examens affectés de leurs composantes humaines : surmenage, âpreté, amertume, j'm'en-foutisme, irritation, jovialité, ulcère à l'estomac et, planant sur le mal ou sur le bien, la somptueuse, l'infatigable, l'arrogante superbe universitaire — notre fameux système de sélection avec son saint esprit et la collation des grades et l'irrévocabilité des résolutions prises est une abominable machine à écraser l'homme.

Les lignes suivantes sont signées Georges Hacquard, « Vers une école idéale » (Robert Laffont, 1971).

A voir le foisonnement de peaux d'âne encadrées chez les coiffeurs, les bistrots, les antiquaires, jusque dans les alcôves, à voir l'impressionnant lignage qui habille nos cartes de visite : ancien élève de ceci, licencié en cela, docteur et Français de tout le reste, on n'imaginera jamais que les Français sont de farouches adversaires des titres et diplômes.

En réalité, le Français a l'amour et l'orgueil du diplôme, mais il a d'autant plus le saint effroi de ne pas l'obtenir, et il n'est pas toujours disposé à faire l'effort nécessaire au succès. Ce n'est que lorsqu'il est nanti, qu'il a son certificat d'études, son permis de conduire ou son agrégation qu'il sent un vaste bonheur l'envahir et une immense condescendance pour ceux qui sont restés en route.

Même jeu lorsqu'il s'agit de ses enfants. On donnerait tout au monde, et même on mordrait un peu dans ce qui n'est pas à soi, pour que le gamin ait son bac. En attendant, et surtout s'il se fait étendre, on vocifère contre cette invraisemblable diplômite, si peu respectueuse des qualités du

gamin, et qui attend tout du tempérament manifestement farfelu des correcteurs. Mais si le jeune homme est reçu, quel impressionnant cadeau il recevra, à faire connaître à tout le quartier et au-delà que l'honneur est définitivement entré dans la famille. Et de quelle pitié l'on traitera les malheureux attardés qui n'ont pas réussi.

Le jour où les diplômés seraient supprimés en France, autant supprimer du même coup les décorations !

Mais cela ne veut pas dire que l'institution des contrôles et des examens ne puisse être pensée de façon plus scientifique ! Un contrôle, un examen permet de faire le point des aptitudes et des connaissances. C'est indispensable. Mais il appartient aux familles, aux candidats, aux professeurs de ne pas en faire un but.

La vie de l'enfant ne devrait pas être accrochée d'année en année à la notion de passage dans la classe supérieure, dont le revers est la catastrophe, la honte, la panique : « Méfie-toi ! Si tu ne passes pas en Huitième... »

C'est l'explication de la marée de fraudes qui envahit de plus en plus systématiquement les mœurs scolaires.

Un système de désenclavement permettrait sans doute de dédramatiser les questions de « passage », l'enfant accédant au degré supérieur pour telle et telle matière, demeurant au même degré pour telle autre... Mais nous avons vu les difficultés de réalisation.

Des méthodes nouvelles devraient aider à simplifier les procédures de contrôle et à introduire davantage d'équité et d'efficacité dans les jugements.

Distinguons trois sortes de contrôles, qu'ils soient permanents, qu'ils soient périodiques : le contrôle des connaissances, le contrôle de l'expression et celui des aptitudes.

Il existe, il existera certainement de plus en plus des machines permettant d'assurer le contrôle des connaissances. Et sans doute beaucoup moins onéreuses que les fameux ordinateurs ! Tout au long de sa scolarité, l'élève pourrait ainsi se corriger lui-même, sans mobiliser pour cela le temps d'un maître ou d'un répétiteur.

Le contrôle des aptitudes se fera à l'aide de tests de plus en plus précis : l'équipe des maîtres assistés d'un psychopédagogue pourra ainsi se prononcer sans crainte de trop grands risques d'erreur.

Quant à l'expression, écrite et orale, elle pourra se contrôler périodiquement. Par exemple, de la façon suivante : une courte épreuve écrite est donnée à l'étudiant, dans la matinée. L'après-midi du même jour, un professeur corrige ladite épreuve en présence du candidat, qui est amené à s'expliquer sur son plan, sur ses citations, sur son choix, sur ses lacunes, sur ses erreurs, sur son orthographe... Cela étant valable quelle que soit la discipline.

Quant à la notation, nous nous trouvons ici devant un problème qui ne donne pas beaucoup de solutions irréprochables. Il est même vraisemblable que seul le travail technique permet de donner une sanction irréfutable : si la clé n'ouvre pas la serrure, c'est une mauvaise clé. Personne ne discutera là contre. En revanche, combien de jeunes et surtout de parents rejettent l'appréciation du professeur de français ou de philo — quand elle est défavorable, bien entendu. Et dans ce cas-là, il y a peu d'arguments foncièrement convaincants.

L'apprenti serrurier signolera sa clé jusqu'à ce qu'elle ouvre la serrure. Dix ouvriers serruriers apportant dix clés ouvrant leurs serrures mériteront la même appréciation : travail exécuté. Point de ces jugements toujours teintés de morale : Bien, Mauvais... Alors qu'il s'agit de tout autre chose que de morale.

Maintenant, il faudra savoir dans quel laps de temps

chaque ouvrier a exécuté sa clé. Car l'objet fabriqué en dix minutes sera préféré à celui qui a exigé une demi-heure. La notion de rendement intervient ici, et c'est également un élément dont personne ne contestera le bien-fondé.

Peut-on utiliser les mêmes critères dans l'enseignement abstrait ? Une dissertation faite en deux heures vaut-elle plus que celle qui a pris quatre heures ? Evidemment non, car dans ce cas, le temps ne fait rien à l'affaire. Nous n'avons pas à déterminer si Matisse a passé trente secondes ou toute une vie à dessiner un portrait. Ce qui compte ici, c'est l'objet en soi.

Un même travail fait entrer en jeu tant de composantes différentes qu'il n'est pas possible d'exprimer sa valeur, toute relative, par une note, qu'elle soit chiffrée ou « lettrée ». Nous aurons à juger successivement l'état des connaissances que manifeste le travail examiné ; la manière dont le candidat aura su utiliser ses connaissances ; les qualités dont il fera preuve pour s'exprimer. S'il s'agit d'un travail concernant les sciences physiques ou naturelles, seront notées sa double aptitude à l'observation et à l'utilisation de celle-ci, ainsi que sa dextérité manuelle dans les travaux pratiques. On voit qu'en musique, en éducation physique... bien d'autres critères auront à être réunis.

En supposant que pour chaque matière on s'en tienne à trois, voyons ce que cela entraîne pour une discipline comme la mathématique, par exemple.

Soit une notation par lettres, A étant la meilleure performance. Prenons la notation suivante : A B D. Elle signifie que l'élève connaît très bien son cours (A), qu'il l'applique bien (B) et qu'il a des difficultés d'expression (D).

Soit, pour un autre élève : B D A. Celui-ci connaît bien son cours, semble-t-il (B) ; mais il utilise mal ses connaissances (D) ; en revanche, il s'exprime très clairement (A).

On voit que, bien que les lettres soient les mêmes, l'ordre dans lequel elles interviennent donne une opinion tout à fait différente sur les deux élèves considérés. Au point que D A et A D veulent dire exactement le contraire : D A signifie : cours non su, mais élève intelligent qui sait très bien se servir du peu qu'il a appris ; A D signifie : cours très bien su, mais élève incapable d'utiliser son acquis.

L'intérêt de cette notation à plusieurs critères n'échappera pas. Elle évite en tout cas la tentation de faire une « moyenne » : A B D et B D A sont, l'un comme l'autre, rigoureusement incompressibles.

La « moyenne » a été et demeure encore la plaie de la notation. Que signifie en effet : obtenir la moyenne ? Sinon ajouter des torchons à des serviettes et couper tout cela par la moitié ? La moyenne est une notion pernicieuse, dissimulant les infirmités, incitant à l'autosatisfaction aveugle et confortable. C'est grâce à cette moyenne, acquise avec un peu de chance et beaucoup de complaisance de la part de matières secondaires, que de nombreux étudiants se sont trouvés en possession du baccalauréat et sont entrés à la faculté. Là, on leur a demandé non pas une moyenne générale, mais une aptitude en lettres, en sciences... et souvent beaucoup de courage et de travail. Etonnons-nous qu'un grand nombre de ces jeunes gens très moyens se soient soudain sentis mal à l'aise devant les obligations de l'âge mûr et aient pris le parti de contester la valeur de ce qu'on exigeait d'eux. Alors qu'il fallait avant tout contester la valeur de ce qui ne leur avait été accordé jusque-là qu'au bénéfice de la médiocrité.

C'est à la médiocrité que se voue un pays qui fonde son avenir sur la moyenne. Car il risque simplement de ne valider que des incompétences notoires, au détriment de vrais génies, provisoirement monovalents.

Et cependant, rien ne semble plus ancré et plus difficile à extirper que cette notion dans le corps enseignant. Une certaine facilité routinière travaille toujours en sourdine au profit de la note chiffrée. « Très bien ! 12 », dit le professeur de français. « Pas mal ! 15 », dit le professeur de math. Reconnaissiez-vous-y pour faire une moyenne. La notation par lettre impose au professeur qui pense « Très bien » de donner A, qu'il enseigne les lettres ou les sciences.

Mais beaucoup de nos collègues, convertis par obligation à la notation lettrée, n'en conservent pas moins leur barème.

Pour eux, par exemple, C = 10 ; donc, B = 12 et A, à partir de 14. D = 8 et E est inférieur à 6 !

Pour ôter toute référence à la sacro-sainte moyenne, il paraît indispensable de noter au moyen d'un ensemble de lettres pair : A B C D. Ainsi, le professeur sera contraint de décider si le niveau est ou non satisfaisant. S'il l'est, il sera noté B ou A. S'il ne l'est pas, il sera noté C ou D.

En aucun cas ne devrait plus pouvoir intervenir cette notion de moyenne hybride, instable, éminemment fallacieuse et dangereuse.

RÉFORME SCOLAIRE

Que se passe-t-il en Suède ?

RÉSUMÉ ET TENDANCES DE L'ANNÉE 1970

En Suède, l'expansion rapide de l'éducation supérieure a dépassé les prévisions les plus optimistes. Actuellement, sur dix jeunes Suédois, neuf d'entre eux poursuivent leurs études après les neuf années d'école obligatoire du programme général. Les élèves du cycle secondaire sont quatre fois plus nombreux qu'il y a dix ans et un sur quatre de ceux qui sont devenus diplômés de l'enseignement secondaire, continue ses études en faculté. De leur côté, près de deux millions d'hommes et de femmes, déjà engagés sur le marché de l'emploi, viennent compléter leurs connaissances scolaires dans les nombreuses disciplines que leur offrent les cours de formation pour adultes.

Devant les problèmes surgis dans le sillage des nombreuses réformes instaurées dans l'éducation scolaire en Suède, les réalités quotidiennes, au niveau de la classe, ne correspondent plus aux intentions, certes louables, mais d'un optimisme exagéré, que les auteurs de ces réformes avaient conçues dans leur vision de l'avenir.

En effet, le nouveau système d'éducation suédois avait été élaboré « en plaçant l'étudiant au centre ». A la suite d'un vif débat public qui a occupé la presse et les moyens de « mass media », voici qu'un autre aspect a été récemment mis sous la lumière du projecteur de l'actualité. Il s'agit « du rôle du professeur dans l'école nouvelle ». Car il est évident qu'un nombre croissant de professeurs sont de plus en plus déconcertés et mal à l'aise et éprouvent de grandes difficultés à s'adapter aux changements profonds introduits dans le programme des études et auxquels vient s'ajouter le fardeau pesant des nombreuses et nouvelles obligations résultant des innovations introduites dans l'organisation des cours. Certains pensent que cette « école nouvelle » a besoin de « nouveaux professeurs » lesquels auront été formés de manière adéquate et auront acquis l'entraînement voulu pour interpréter dans la réalité de chaque jour les ambitieuses intentions exprimées dans l'exposé des réformes.

LE PROFESSEUR AU CENTRE

Les plaintes amères de quelque 2000 professeurs de la région de Malmö, dans le sud de la Suède, contre le déclin de la discipline dans les salles de classe, ont trouvé un écho dans de nombreuses écoles à travers tout le pays. Plusieurs professeurs soutiennent que les règlements trop tolérants ont eu le fâcheux effet d'aggraver leurs problèmes. Quand ils ont affaire à de sérieux perturbateurs, la panoplie des sanctions va de la « colle » de 40 minutes après la classe, en passant par l'avertissement du censeur, jusqu'à l'exclusion pen-

dant 14 jours, qui est la sanction la plus forte, et les professeurs considèrent qu'elle a fort peu d'effets, sinon pas du tout pour améliorer la discipline.

C'est pourquoi ces professeurs suggèrent des mesures de « caractère prophylactique » telles que : classes à effectifs plus réduits (actuellement, la moyenne est de 24 élèves par classe), davantage de temps libre entre les cours pour des contacts individuels avec chaque élève, davantage de professeurs mieux formés et de psychologues pour prendre soin « des enfants difficiles ». Ils recommandent aussi une liaison améliorée entre l'école et le foyer. Actuellement, ils ne peuvent consacrer à ces contacts qu'un temps insuffisant car leurs horaires sont trop chargés.

Dans les « mass media » (radio, télévision), dans tous les grands quotidiens suédois et même dans de nombreux journaux locaux, toutes ces questions rencontrent une forte résonance, puisque la plupart d'entre eux ont maintenant une chronique régulière de plusieurs colonnes destinées aux problèmes de l'école. Là, tous les aspects actuels de l'éducation font l'objet de comptes rendus détaillés. Sans doute, il arrive parfois que certains problèmes locaux prennent temporairement une importance exagérée ou s'enveniment parfois d'oppositions qui ont davantage un aspect politique. Mais, dans l'ensemble, on peut affirmer que le débat public ouvert au sujet de l'école reste concret et constructif. Que ce soient les politiciens, les éducateurs, les membres du personnel scolaire, tous apparaissent désireux de trouver une voie de compromis et veulent apporter des remèdes qui feront franchir à cette radicale réforme scolaire ce stade, semblable aux dents de lait chez l'enfant, et qui n'est qu'une « maladie de croissance ».

Parmi une demi-douzaine d'ouvrages parus l'automne dernier sur les transformations controversées du système d'éducation, l'un est sorti avec le titre judicieusement choisi qui était « Le Professeur au centre ». Ses auteurs sont trois jeunes professeurs qui, dans leur manière d'approcher l'ensemble de la question et par une analyse très consciente des problèmes complexes à l'origine de leurs revendications, ont mis l'accent sur la nécessité « d'un changement radical d'attitude ». Celle-ci doit représenter « la contribution du professeur » destinée à combler les fossés d'incompréhension et de malentendus qui existent, entre les professeurs et les élèves, entre l'école et le foyer et au sein de la société en général.

L'OPÉRATION « TRAVAIL EN ÉQUIPE »

Travail en équipe, coopération à tous les niveaux, que ce soit à l'école, au foyer, dans la vie sociale, tels sont le mot d'ordre et l'idée maîtresse de cette orientation qui a fait l'ob-

jet d'efforts coordonnés en vue d'améliorer le climat de travail dans les écoles suédoises.

Une attention particulière est accordée aux aspects liés à l'environnement du travail scolaire. Le type plutôt exclusivement « fonctionnel » du motif architectural de nombreux bâtiments scolaires et aussi de leurs agencements intérieurs est souvent perçu par les élèves comme étant « triste et ennuyeux ».

Un récent sondage, à l'école secondaire Värner Rydén dans un faubourg de Malmö, a montré qu'une majorité des élèves et des professeurs donnaient leur approbation au sujet de certains aspects nouveaux de leur cadre. Il s'agit d'un type coloré de « paysage scolaire » comprenant diverses compositions chromatiques, par exemple : pupitres et chaises en rouge vif et en jaune d'une couleur chaude, moquettes couvrant entièrement les planchers, moyens d'aide pédagogique facilement accessibles à chacun dans un grand hall central d'études.

D'autre part, le même sondage a révélé que la plupart des élèves et des professeurs préfèrent travailler en groupes moins nombreux et dans des salles de classe plus petites, plutôt que dans des grandes salles d'études réunissant les effectifs de plusieurs classes ou dans un grand hall central. Il a été également confirmé à cette occasion l'effet positif qui résulte des contacts sociaux pris autour de l'école. Une intégration très étendue des élèves au sein d'autres activités sociales telles que : maison de jeunes, crèche, centre de rééducation pour enfants handicapés, bibliothèque municipale, salles et terrains de sport et de jeux ; voilà ce qui a permis de transformer l'école en un véritable centre d'activités à caractère communautaire.

Ce nouveau et inusité modèle d'école a pris son essor grâce au concours actif de cinq municipalités urbaines et rurales du sud-ouest de la Suède. Les autorités locales de ces villes ont invité les architectes et les éducateurs à coopérer à l'intérieur d'un organisme dénommé SAMSKAP, abréviation qui désigne une coopération des architectes et des pédagogues des municipalités du sud-ouest de la province de Scanie. Avec un budget global étalé sur 4 ans de 109 millions de Couronnes (F.F. 115 millions), ces communes ont pu bâtir et organiser un certain nombre d'écoles « taillées sur mesure » et adaptées à leurs propres conditions locales. L'expérience ainsi acquise offre aujourd'hui des orientations valables aux créateurs d'établissements scolaires désireux de s'écarter des modèles de caractère plus rigide et plus traditionnel.

LA PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS

Les planificateurs de l'éducation en Suède sont attentifs à jauger les réactions des étudiants vis-à-vis de leurs réformes novatrices. Les élèves des écoles secondaires et des lycées, de même que les étudiants des facultés, se trouvent représentés dans différentes commissions qui sont des organes de décision appartenant à la Direction nationale de l'enseignement public et aux services du chancelier des universités suédoises. Ce qui est désigné sous le vocable « la Démocratie à l'école » n'est entendu jusqu'ici que comme « une petite mélodie, tout au plus un air de flûte ». Cependant, il existe un consensus général sur le but proposé, à savoir « que l'école devrait fonctionner comme un cadre (et un modèle) des formes de vie démocratique » et on insiste beaucoup sur l'importance qu'il y a « à introduire une participation active de l'étudiant et qu'il puisse exprimer son appréciation critique dans l'élaboration du programme des études ».

Or, la participation étudiante a enregistré, en 1969, un recul sévère du fait « d'une campagne d'endoctrinement de caractère marxiste » lancée par quelques extrémistes gauchistes et à laquelle s'est opposée une forte majorité parce que

ses promoteurs extrémistes interprétaient « la participation d'étudiants » comme signifiant « le pouvoir étudiant » entièrement détenu par les élèves de l'enseignement secondaire. Au cours de la décennie de 1960, le syndicat étudiant SECO (l'Union des élèves de l'enseignement secondaire) s'était révélé comme un groupe de pression plutôt efficace. Bénéficiant d'une généreuse subvention annuelle de l'Etat (250 000 Cour. soit F.F. 265 000), ce syndicat étudiant a parrainé plusieurs réformes importantes à la fois dans le domaine pédagogique propre à l'instruction et dans les questions touchant à l'environnement scolaire. Les chefs de ce syndicat étudiant étaient respectés par les autorités scolaires et considérés comme des porte-parole valables pour le compte de leurs pairs.

Actuellement, le syndicat SECO regagne lentement le terrain perdu à la suite de discordes politiques internes. Depuis lors, sous une direction maintenant « plus centriste et modérée », il a pu réunir environ 60 000 membres volontaires (la cotisation par tête est de 1 Cour. soit F.F. 1,07) et le syndicat poursuit ses activités à titre d'organisation de défense professionnelle et reçoit maintenant une subvention inscrite au budget s'élevant à 190 000 Cour. (F.F. 203 000).

Toutefois, le solde du total de la somme affectée par le Gouvernement pour subventionner les activités étudiantes a été accordée à la TLE, c'est-à-dire à l'Union des élèves des écoles techniques supérieures qui groupe 30 000 membres (cotisation annuelle par tête : 3 Cour. soit F.F. 3,20) et parmi ceux-ci figurent aussi des élèves des écoles techniques et des écoles primaires supérieures ainsi que ceux appartenant aux groupes chargés de la formation et de l'éducation des adultes. Au comité chargé du programme des études à la Direction nationale de l'enseignement public il y a maintenant présent — ainsi que dans plusieurs autres commissions — un délégué du syndicat TLE qui y siège en tant que représentant de l'ensemble des étudiants du secondaire. Les dirigeants des deux unions d'étudiants s'efforcent de nouer des liens plus étroits afin de renforcer leur position dans leur lutte commune pour promouvoir les idées qu'ils partagent au sujet de la « Démocratie à l'école ».

LES GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT DE L'UNIVERSITÉ

En 1970, sur les campus des universités suédoises, l'ambiance se caractérisait par une attitude plutôt assez détachée et ne comportant pas de dissensions violentes mais seulement un intérêt plutôt tiède à l'égard des questions politiques. Les protestations des étudiants se portaient beaucoup plus sur des questions d'ordre intérieur les concernant, comme l'insuffisance des logements, des bourses insuffisantes, trop de pression subie pour des résultats rapides alors qu'ils ne disposent que d'un temps considéré comme insuffisant pour faire face aux conditions très strictes qui sont imposées lors des examens.

Lors des élections au sein de ces unions d'étudiants, il y eut seulement un quart des étudiants qui participèrent au vote. Ces résultats aboutirent à un nouveau déclin des groupes gauchistes et renforcèrent l'influence des conservateurs dans la direction qui groupe aujourd'hui une coalition de plusieurs partis.

Le chancelier des universités, déconcerté par ce manque d'intérêt d'ordre pratique de la part des étudiants pour profiter des avantages mis à leur disposition, et qui leur auraient permis d'avoir eux-mêmes une influence sur leur environnement, a suggéré d'incorporer à tous les cours dispensés une information détaillée concernant « la Démocratie à l'université ».

Les résultats de la première année de la formule PUKAS — il s'agit d'une réforme universitaire controversée — ont

révélé les faiblesses et les inconvénients du nouveau système. Sur 13 000 étudiants travaillant à plein temps dans les facultés consacrées aux arts libéraux, aux sciences naturelles et aux sciences sociales, on a enregistré 2000 abandons. Cet état de choses révèle un échec partiel du « système du conseiller ». Par suite du manque de fonds, il n'y avait pas assez de conseillers pour orienter les étudiants dans le choix de leurs cours et pour leur indiquer la meilleure progression individuelle en vue de passer leurs examens.

Il y a eu des échecs nombreux. Un étudiant sur six soit n'a pas réussi le nombre d'examens exigés au cours de la période de temps prescrite, soit s'est trouvé bloqué pour accéder à la discipline qu'il se proposait de suivre.

La durée des études pour obtenir le diplôme de docteur en philosophie a été réduite en passant de 7-8 ans à 3-4 ans après l'obtention des examens de base. Malgré cela, plusieurs milliers de candidats se sont trouvés retardés en raison d'une pénurie très grande de conseillers et de maîtres assistants.

C'est aussi pourquoi les étudiants exigent des mesures immédiates de la part du Gouvernement pour assouplir le système actuellement trop rigide des examens et demandent que des crédits suffisants soient dégagés, permettant de disposer d'un nombre suffisant de conseillers et de maîtres assistants. A leur rencontre annuelle, une motion affirmait : « Nous considérons qu'il est foncièrement injuste que toute une génération d'étudiants se trouve sacrifiée parce qu'il a fallu roder un système qui, visiblement, ne fonctionne pas bien. »

UN MARCHÉ DE L'EMPLOI TRÈS ÉTROIT POUR LES DIPLOMÉS D'UNIVERSITÉ

Sur le marché de l'emploi, en Suède, la tendance reste en général favorable malgré un chômage local croissant à la suite d'un certain nombre de fermetures d'établissements industriels. Cependant, les récents diplômés d'Université qui cherchent un emploi, ressentent davantage les effets d'un resserrement consécutif aux changements de structure et aux remaniements qui donnent désormais un autre profil aux emplois de cadres qui sont aujourd'hui proposés dans les affaires et dans l'industrie. De son côté, le nombre des demandes d'emplois provenant de la part des diplômés d'Université a plus que doublé au cours des dix dernières années, si bien que beaucoup parmi eux sont maintenant devant la nécessité d'accepter le premier emploi offert (et qui ne correspond pas à leur qualification) ou alors, s'ils le peuvent, de poursuivre encore quelque temps leurs études dans l'espoir de rencontrer de meilleures possibilités dans une autre branche.

La diminution du nombre d'emplois offerts affecte surtout les diplômés des arts libéraux lesquels doivent souvent attendre jusqu'à 8 mois avant de trouver un emploi.

« Ainsi lorsqu'un poste pour maître assistant ou pour des travaux de recherches est disponible, il y a en moyenne 70 à 80 postulants pour un même poste », affirme Mlle Tyra Berglund, de l'Office de placement officiel de Stockholm. « Les journalistes éprouvent beaucoup de difficultés à obtenir un emploi permanent. De nombreux spécialistes dans le domaine des langues doivent se contenter d'emplois de bureaux modestes mal rémunérés. »

La Direction nationale du travail a ouvert des bureaux spécialisés pour des emplois destinés à des diplômés universitaires dans sept centres universitaires et elle a commencé une campagne d'interviews destinées à dissiper la répugnance manifestée par les employeurs à engager des diplômés « surqualifiés » pour tenir des emplois faiblement rémunérés en dehors de leur spécialisation.

Mlle Berglund explique : « Une des principales sociétés d'engineering de Västerås en Suède centrale a récemment offert à des diplômés d'Université un travail manuel en ate-

lier avec une garantie de promotion dans un emploi « col blanc » après un an de stage comme « col bleu ». Certains étudiants y réussissent très bien. D'autres échouent. Pour tous, leur principal sujet de plainte est l'attitude souvent hostile, ou en tout cas toujours très froide, que leur manifestent les ouvriers qui sont leurs compagnons de travail. »

M. Ingvar Carlsson, le ministre de l'Éducation, a déclaré au Parlement qu'il « n'existe aucun risque d'une surproduction de personnel expérimenté titulaire de diplômes universitaires » et que, par conséquent, il n'y a pas lieu de considérer la situation présente comme étant alarmante. « Il peut y avoir, a-t-il déclaré, quelques problèmes à résoudre à court terme dans certaines catégories, mais j'estime qu'il est toujours possible aux diplômés d'obtenir en fin de compte l'accès à des emplois intéressants et valables. »

LE CHEMIN VERS « L'ÉDUCATION PERMANENTE »

Dans les prochains budgets affectés à l'éducation, la priorité va être accordée par le Gouvernement aux mesures destinées à favoriser l'enseignement des adultes. Les officiels chargés de recruter des éducateurs font appel aux étudiants pour des contacts « d'homme à homme », c'est-à-dire de « bouche à oreille », dans les mines, auprès des travailleurs immigrés, des handicapés physiques et mentaux et auprès de toute autre personne en général ne disposant que d'une formation scolaire limitée.

M. Per Bongehielm, de la Direction nationale de l'enseignement public, commente à ce sujet : « Si ce n'est pas eux qui viendront à l'école, c'est l'école qui ira à eux. Il ne suffit pas de fournir des facilités pour la formation professionnelle. Nous voulons aussi éveiller l'intérêt des adultes pour la poursuite d'une formation scolaire et recruter des étudiants à ces cours en veillant à ce qu'ils reçoivent une aide pécuniaire adéquate. »

Malgré les dépenses élevées qu'un tel programme implique et malgré de nombreux problèmes soulevés qui n'ont pu encore trouver leur solution, la Suède, dans le domaine éducatif, peut s'attendre à une nouvelle expansion de l'activité. Elle paraît déjà bien engagée sur le chemin qui tend à établir un système d'éducation permanente.

E. Michael Salzer.

Skilift de Vers-l'Eglise

Belles pistes ouvertes par chenillette
Pistes de luge et de fond
Grand parking — A 100 m gare ASD
Arrangements pour groupes
Possibilité d'organiser des camps

Tél. (025) 6 41 67 ou 6 42 26

Belet & Cie, Lausanne

Commerce de bois. Spécialiste pour débitage de bois pour classes de travaux manuels.

Université 9, tél. 22 82 51.

Usine chemin Maillefer, tél. 32 62 11.

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

LA PAGE DES MAÎTRESSES ENFANTINES

Souris

OBSERVATION DIRECTE

1) **Aspect général** : de petite taille (adulte ~ 7-8 cm sans la queue. Son corps est recouvert de poils fins, ce qui lui donne un pelage très doux.

2) **La tête** : 2 petits yeux ronds et vifs, 2 petites oreilles en « pastilles », poilues à l'intérieur et très fines, presque transparentes. Ses longues moustaches sont très sensibles ; elles lui servent de radar pour se diriger dans l'obscurité.

Au bout de son museau pointu, un petit nez rose, semblable à celui du lapin. La souris a 16 dents pointues et aussi coupantes que des ciseaux. Elles lui permettent de ronger, de grignoter vieux papiers, pain sec, graines, bois (en moyenne 2 cm par nuit), et même caoutchouc, plomb.

La souris fait donc partie de la famille des **rongeurs** (lapin, hamster, marmotte, écureuil, mulot).

Lorsqu'elle grignote, sa mâchoire inférieure se déplace d'avant en arrière et sur les côtés.

C'est parce que leurs dents poussent constamment que les souris rongent sans arrêt.

3) **Les pattes** : au nombre de quatre, petites et fines.

— Pattes antérieures : quatre doigts et un minuscule pouce.

— Pattes postérieures : cinq doigts.

Chaque doigt se termine par une petite griffe. Celles-ci lui permettent de s'accrocher pour grimper aux murs, par exemple.

Pour manger, elle tient sa nourriture entre ses pattes antérieures et s'assied sur son arrière-train.

4) **La queue** : elle est longue, rose, se termine en pointe et est légèrement poilue.

5) **Ses habitudes** : la souris fait beaucoup de dégâts, surtout la nuit. Lorsqu'elles prennent possession d'une nouvelle maison, les souris sont tout d'abord timides et peureuses, mais très vite elles s'enhardissent et s'installent dans les pièces les unes après les autres.

Sous le plancher, elles suivent toujours le même chemin. Les souris savent nager, mais détestent se mouiller. Elles prennent beaucoup de temps pour leur toilette : tout d'abord, elles se lèchent, puis se peignent jusqu'à ce que leur poil soit bien lisse.

On dit parfois que les souris aiment la musique et que, si elles entendent jouer d'un instrument ou simplement un disque, elles surgissent de leur cachette et frétilent de plaisir.

6) **La reproduction** : cinq fois par an, la femelle donne naissance à une portée de six à neuf petits. Dès l'âge de deux à trois mois, les souris peuvent se reproduire.

C'est la maman qui prépare un nid moelleux en entassant des vieux chiffons, des morceaux de papiers et des débris. Le papa ne s'occupe que de lui et ne vient jamais voir ses enfants.

7) **Sa nourriture** : fromage, graines de toutes sortes, pain sec, salade, sucre, farine, pâtes. Elle boit peu d'eau.

HISTOIRES A RACONTER

Des histoires pour toi

Claude et Adeline Jeanneret.

Histoire extraordinaire d'une petite souris

Il était une fois une grosse petite souris si jolie et si amusante que toute sa famille, tous les animaux et tous les enfants ne pouvaient faire autrement que l'aimer. Elle habitait dans un trou qui ouvrait sur un vieux grenier plein de choses et de nourriture. La porte d'entrée en était bien cachée entre un gros moulin à café et une vieille bouteille.

Le trou avait été fait, il y a bien longtemps, par un grand-père et une grand-mère souris. Ils avaient eu tellement d'enfants et de petits-enfants qu'ils avaient dû creuser un très long corridor. Et jamais la demeure n'avait été trop grande. Les naissances étaient nombreuses, chacune était une grande joie. Toutes les souris : les frères, les sœurs, les cousins, les cousines, les oncles, les tantes se précipitaient pour admirer le bébé souris.

Ainsi est née notre souris.

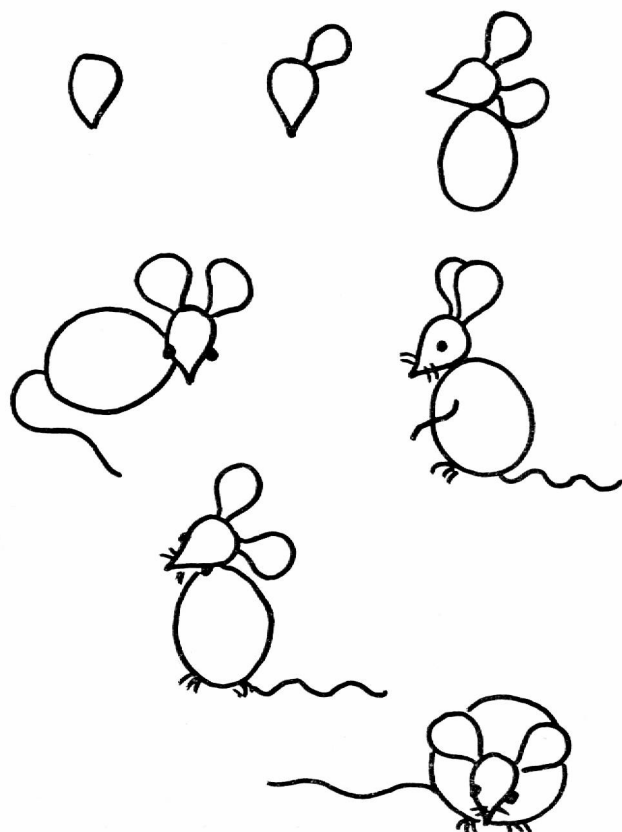
Toute petite, sa maman ne lui permettait pas de sortir. Alors elle rêvait de devenir une grande personne importante. Bientôt elle devint assez sage pour qu'on lui permît de sortir. Quelle joie !

Hélas ! La première chose qu'elle vit dans le vaste grenier fut... une trappe.

Heureusement, elle se souvint des conseils de sa maman. Elle trouva décidément le morceau de fromage bien petit. Il ne valait pas qu'on courût le risque d'être enfermé toujours dans une trappe. Elle décida d'oublier le fromage et elle s'en alla visiter tous les recoins du grenier.

Elle découvrit... un vieil ours.

Il montra à la petite souris, sur un tableau, un grand voilier.



Il lui raconta toutes sortes d'histoires sur la mer et sur les matelots.

Les deux amis auraient bien voulu être sur la mer plutôt que dans le grenier. Pour se consoler, ils décidèrent de construire un bateau.

Qui fut bien étonné, un jour, de voir son vieux plumier transformé en un voilier splendide ?

Ce fut le petit garçon de la maison.

Il venait rendre visite à son ami l'ours. Pour ne pas effrayer la petite souris, il se retira sur la pointe des pieds.

Mais un matin, le jour n'était pas encore tout à fait levé, il grimpa au grenier et il prit le bateau. Il l'emporta au jardin. Il remplit une grande cuve et il le fit naviguer.

Comme il flottait bien !

Le petit garçon ne voulait pas le garder pour lui, bien sûr. Il voulait seulement jouer.

Pour récompenser la petite souris, il demanda à sa maman un gros morceau de fromage qu'il posa par terre dans le grenier : ainsi, la souris ne serait jamais tentée d'entrer dans la trappe.

L'ours, la souris et le petit garçon devinrent amis. Ils jouèrent souvent ensemble.

Autres histoires à raconter

Les aventures de la petite souris
 La souris des villes et la souris des champs
Comment raconter les histoires aux enfants
 Sara Cone Bryant.

Les aventures de Grisette
Le bois charmant
 I. Jaccard.

La souris dans la cage de l'horloge
Bonsoir les enfants
 Jella Lepman.

POÉSIE

Le chat

Je suis le chat. Miaou ! Miaou !
 Mon œil se ferme à demi
 Lorsque je guette les souris
 Qui rongent tout, qui rongent tout.
 Voyez-les sortir de leurs trous,
 Croyant que je suis endormi...
 Elles accourent de partout
 Avec de petits cris.
 Bonjour, souris, entrez en danse !
 Mais... sachez bien que je suis là,
 Moins endormi que l'on ne pense.

Norette Mertens.

Comptine

Six souris bleues
 A la queue leu leu
 Dans un pré tout bleu
 Cherchent un petit roi.
 Là-haut, sur le toit,
 Le corbeau bien droit
 Dit : quoi, quoi, quoi ?
 Un joli roi ?
 Ce sera moi !

Souris

Souris des blés, souris des foires,
 Ou bien souris des galetas,
 Souris blanches et souris noires,
 Moi, je préfère, il faut m'en croire,
 Une souris en chocolat !

Vio Martin.

RONDE CHANTÉE ET MIMÉE

Passé, petite souris

Pass' pass' p'tite sou- ris Par le trou de la ser- ru re

Pass' pass' p'tite sou- ris La der- niè re res- te ra

Jeu de capture

Deux enfants placés face à face forment une arche en se tenant par les deux mains élevées.

Sous cette arche défile la chaîne des autres, conduite par

un meneur qui prend à tâche de ne jamais laisser l'arche vide. Il guide à son gré l'évolution de la chaîne, pouvant aussi bien revenir sous l'arche du même côté qu'en faire le tour pour y entrer de l'autre côté.

Au mot « restera », les deux joueurs qui font le pont abaissent leurs bras et font ainsi prisonnier celui qui se trouve passer sous l'arche à ce moment-là. Le prisonnier doit choisir entre deux objets dont ils ont convenu entre eux avant le début de la partie et, selon son choix, va se placer derrière l'un ou l'autre de ceux qui l'ont questionné. La chaîne la plus longue sera celle des vainqueurs.

Chant : Une souris au poil blanc...
« A la volette » de Francine Cockenpot.

TRAVAIL MANUEL

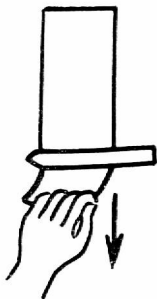
Les petites souris (jeu)

Fournitures : 1 boîte à fromage \varnothing 11 cm, si possible avec couvercle transparent ; 1 noix ; coton pour queues ; carte 6×4 cm.

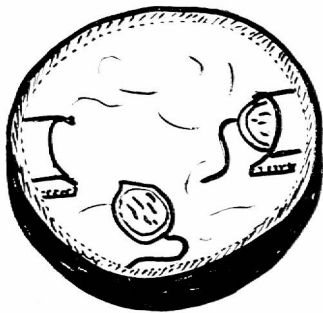
1. Si la boîte a un couvercle non transparent, évider celui-ci au moyen d'un poinçon, en laissant le petit bourrelet du rebord.
2. Remplacer la partie enlevée par du papier transparent.
3. Préparer deux bandes de carte de 6×2 cm pour faire les deux petites niches où se cacheront les souris.



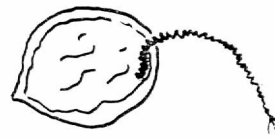
4. Coller les onglets des niches sur le fond de la boîte en formant un petit arc avec la carte (pour arrondir plus facilement la carte, appuyer le bord du plioir ou une règle métrique très fortement sur le papier, et tirer celui-ci vers l'arrière avec la main gauche).



5. Décorer le fond de la boîte.



6. Prendre les deux demi-noix, les peindre et coller à l'intérieur une cordelette de coton en guise de queue. Les introduire dans la boîte.



7. Coller le couvercle à la boîte.

Le jeu consiste à introduire les deux petites souris dans leurs cachettes respectives.

Marianne Meylan.

TÉLÉSKIS DES SAVAGNIÈRES

Tél. (039) 41 21 80 / 41 16 12

(route Saint-Imier - Chasseral, service de cars depuis la gare de Saint-Imier)

Abonnements très avantageux pour écoles
Fr. 5.— par jour.

Débit : 2700 personnes à l'heure.

Pistes : 14 km. de pistes entretenues par ratrac, pour toutes catégories de skieurs.

Restaurant : à proximité des téléskis, arrangements pour écoles, tél. (039) 41 45 60.

Possibilité de patiner sur la patinoire artificielle de Saint-Imier.

coller vite avec

KP 1/71

Konstruvit

Offre spéciale
pour écoles

Flacons
géants de 500 g et
1 kg pour
l'enseignement des
travaux manuels
dans les écoles.

Grâce
au bec verseur,
remplissage
facile des tubes,
aussi souvent
que nécessaire.

En vente dans le
commerce spécialisé
et chez :

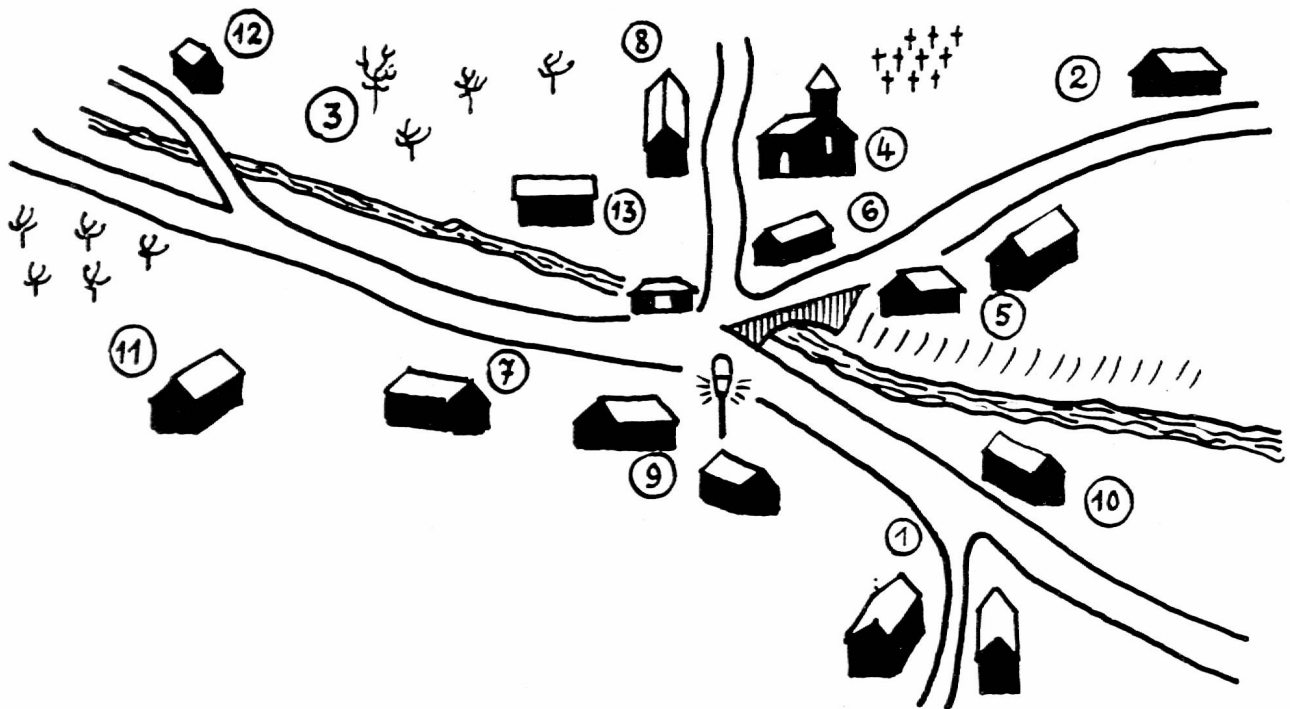
Drogueries Réunies SA
Avenue Sévelin 32
1000 Lausanne 20
Téléphone 021/24 48 41

Centre de bricolage, Zibelegässli 16, 3001 Berne
Téléphone 031/22 06 63



PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

La lecture du mois...



- I.
1. Ce fut le silence qui éveilla Claire. Elle se leva,
 2. écarta les rideaux et se hissa jusqu'aux fentes des volets :
 3. il neigeait. Devant la lumière immobile, au
 4. carrefour, et pareille à un mendiant obstiné,
 5. les flocons se laissaient tomber avec une hâte
 6. joyeuse, comme s'ils préparaient en secret une
 7. surprise aux dormeurs. Claire reconnut à peine le village, devenu, en si peu
 8. d'heures, un vieillard silencieux.
- II.
9. Eblouies et assourdies, les Ramèges s'éveillèrent dans le piaillage des écoliers :
 10. le village enneigé devenait tout entier, ce jeudi, une cour de récréation. Sur
 11. chaque place, à chaque entrée du bourg, se dressa un bonhomme armé d'un balai :
 12. des petites mains rouges écartèrent tous les molletons des murs pour en pétrir des
 13. boules, qui se croisaient dans l'air, astres silencieux, avant de s'écraser sur
 14. le cache-nez des uns ou le nez des moins vifs. Les capes volaient et les prises
 15. de bec s'achevaient dans un grand ébrouement de neige. Dans cette vaste oisellerie
 16. aux cris aigus, tout fut vite saccagé mais resta blanc, car c'est la différence
 17. avec l'hiver des villes.
- III.
18. Une cloche veuve appela les petits au catéchisme. Le vide se fit dans les rues et
 19. une dernière volée de boules de neige s'étoilèrent sur la porte de l'église. Le
 20. village demeura quelque temps désert ; puis les grandes personnes sortirent, avec
 21. des balais et des pelles, en maugréant contre l'enchantement de décembre.

Gilbert Cesbron

« Vous verrez le ciel ouvert », R. Laffont, 1956.

Compréhension

Lis attentivement plusieurs fois le texte. Si, feuille retournée, tu peux revivre intérieurement toute la scène, tu as fait du bon travail !

Complète alors le texte ci-dessous. Tu auras soin, pour chaque renseignement que tu apportes, de signaler où tu l'as trouvé dans le texte.

... ! la première neige ! s'écria la petite ... (Ligne ...) peu après son réveil, ce matin de ... (L. ...), quand elle se hissa pour voir, par ... (L. ...), les flocons tomber mollement sur la place de son village des ... (L. ...). Il était alors environ ... h (L. ...). Les ... (L. ...), les premiers, envahirent le village, qui devint semblable à une vaste ... (L. ...). Des bonshommes de neige se dressèrent bientôt sur ... (L. ...), alors que s'engageait une bataille générale de ... (L. ...). Même la porte de ... (L. ...) ne fut pas épargnée. Mais bientôt les enfants disparurent, appelés au ... (L. ...), et les grandes personnes sortirent, ... ou ... à la main, (L. ...) en maugréant : ils montraient leur ... alors que, pour les enfants, l'hiver est un ... (L. ...).

A propos du dessin...

— Où Claire habite-t-elle ? Au N° ... (Preuve : ...).

— Les enfants ont élevé des bonshommes de neige aux points ..., etc.

— La bataille de boules a pris fin au N° Pourquoi ?

Vision d'ensemble

— Donne un titre à chaque partie du morceau.

— De chaque moment de l'histoire se dégage **une impression** différente. Laquelle ?

Vocabulaire

Le préfixe **é (ex)** : des petites mains rouges **écrêtèrent** les molletons des murs ...

I. Examine attentivement les mots suivants :

1. écrêter, édenter, ébrancher, épiler, égrapper, égrener, un blessé exsangue, une course effrénée,

2. épuiser, émarger, exposer, extraire, expulser, une excursion,

3. énorme, exorbitant, excentrique,

4. échauffer, éclairer, épurer, élargir, égayer.

— Cherche dans le dictionnaire le sens des verbes que tu ne connais pas.

— Explique le sens du préfixe **é (ex)** dans les quatre groupes ci-dessus.

II. A l'aide du préfixe **é (ou ex)** et des radicaux suivants, forme des verbes que tu définiras :

— pierre - bourgeon - cosse - crème - tête - cime - face - fil - cœur - miette - vapeur - patrie - feuille - souffle - mince - mer.

Style

Les exemples suivants permettront au maître de diriger une fructueuse étude des procédés employés par l'auteur pour animer cette scène banale, d'en faire remarquer la richesse, mais également les limites.

1. La lumière **pareille à** un mendiant obstiné...
2. Les flocons tombent avec une hâte joyeuse, **comme s'ils** préparaient une surprise...
3. Le village est devenu un vieillard silencieux...
4. Les Ramèges s'éveillèrent...
5. Le village **devenait** une cour de récréation...
6. Un bonhomme armé d'un balai se dresse...
7. Les molletons des murs...
8. Les boules, astres silencieux...
9. Dans cette vaste oisellerie ... le piaillage des écoliers ... un ébrouement de neige ...
10. Une dernière volée de boules s'étoilèrent ...
11. La cloche veuve ...

Rédaction

Imitation d'un paragraphe.

Sujets à choix :

Ce fut la musique qui éveilla Claire. Elle ... (une fanfare passe).

Ce fut le hurlement d'une sirène ... (le feu s'est déclaré dans la maison d'en face).

Ce fut le fracas de la collision ... (tôles froissées, au carrefour).

Ce fut le coup de tonnerre ... (un orage éclate).

Ce fut un grignotement sur la table de nuit ... (une souris « en vadrouille »).

Ce furent les gouttes qui tombaient du plafond (du toit) ... (mésaventure au chalet ou sous tente).

Le texte et les premiers exercices (Compréhension - A propos du dessin) font l'objet d'un tirage à part (15 c. l'ex.) à disposition chez J.-P. DUPERREX, Tour-Grise 23, 1007 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé de feuilles au début de chaque mois (10 c. la feuille).

Un accessoire idéal pour les cours de géographie

MON ATLAS

cahier de cartes relief et d'esquisses pour l'étude de la Suisse et de l'Europe avec beaucoup de place pour les résumés et travaux personnels.

Diffusion :

MARCEL GAILLARD & FILS S.A.

Fournitures scolaires en gros

1920 Martigny

Demandez notre prospectus détaillé.

MOYENS AUDIO-VISUELS

Chronique GAVES

SONORISATION D'UNE CLASSE

Dès l'instant où un maître (ou une maîtresse !) décide de travailler au magnétophone dans sa classe, se pose la question (importante !) de la diffusion du document.

En effet, pour que le niveau sonore soit suffisant sans qu'on ait à subir une trop grande distorsion du son, il convient de disposer d'une amplification pouvant fournir au moins 6 watts (3 watts en appartement suffisent) et possédant une bande passante allant au moins de 50 hertz (sons graves) à 12 000 hertz (sons aigus) : autrement dit, il faut que les sons graves et aigus se perçoivent aussi bien que le médium. Le problème est d'ailleurs le même pour un tourne-disques ou un magnétophone. De cette façon on peut écouter agréablement à mi-puissance, sans avoir besoin de « pousser » l'appareil à la limite de sa puissance ni de forcer les aiguës en supprimant les basses (apparition de syllabes chuintantes, souffle (= bruit de fond) de la bande magnétique, distorsion, etc.). Dans ce domaine, les commerces spécialisés offrent toute une gamme d'amplis et de colonnes HP, du plus simple au plus perfectionné, du moins cher au plus coûteux : les deux courbes ascensionnelles ne sont d'ailleurs pas forcément parallèles !

En ce qui concerne la GAVES, nous avons trouvé un ingénieur-technicien en électronique qui, à notre demande, a mis au point une amplification pour école ; elle est, nous semble-t-il, la meilleure pour le meilleur prix. Vous en trouverez ci-dessous les caractéristiques techniques. Cette colonne monophonique, en service (à la satisfaction de chacun !) dans cinq collèges morgiens et chez deux particuliers sous une présentation un peu différente, est plus que suffisante pour bien sonoriser une classe à partir d'une petite radio, d'un pick-up, d'un magnétophone et même d'un micro (!?).

Elle se présente sous la forme compacte d'une colonne d'environ 60 cm de haut sur 35 cm de large et 25 cm de profondeur ; elle contient deux grands haut-parleurs et l'ampli.

Si certains s'intéressaient à cette trouvaille (car c'en est une à ce prix) pour leur classe ou même pour eux-mêmes, ou désiraient d'autres informations, ils peuvent s'adresser à M. Deppierraz, Résidence de la Côte 20, 1110 Morges (021) 71 15 99.

Pour terminer, signalons pour les amateurs plus exigeants, qu'il existe un modèle stéréo plus perfectionné : une cin-

quantaine sont déjà en fonction et c'est ce modèle qui a sonorisé la salle du cinéma Romandie lors du passage d'Yvan Rebhoff à Lausanne !

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Amplificateur : — Puissance de sortie : 12 W (Stéréo : 2×35 W sinus sur 4 Ω).

— Sensibilité d'entrée : 250 mV/300 k Ω (Stéréo : 1 entrée pour pick-up à cart. magnétique de 5 mV avec correcteur RIAA ; 3 entrées de 200 mV/470 k Ω).

— Bande passante : 20 Hz - 25 000 Hz - (Stéréo : 15 Hz - 30 000 Hz, avec distorsion $< 0,5$ % jusqu'à 30 W).

— Réglage de volume, contrôle de tonalité séparé des graves et des aiguës.

— Entièrement à semi-conducteurs au silicium. 6 transistors et 5 diodes (Stéréo : 14 transistors, 10 diodes et 2 circuits intégrés ; sortie directe sans condensateur ni transformateur). Alimentation 220 V - 50 Hz incorporée, transformateur protégé par fusible. Consommation environ 20 VA.

Colonne : — Exécution soignée en novopan plaqué acajou. — 2 haut-parleurs Goodmann de 8 W chacun montés en série. — Poignées pour transport.

Accessoires : — Livré avec cordon secteur et un câble blindé pour entrée.

Livraison : délai de 2 mois (fabrication sur commande pour les écoles) (Stéréo : délai sur demande).

Garantie : Totale durant une année (main-d'œuvre et matériel).

Prix : — Au 25 novembre 1971 : Fr. 370.— (Stéréo : l'ampli seul : Fr. 570.—).

M. Deppierraz.

imprimerie

Vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz sa
montreux



sur Vevey vous offrent :

- 3 bons restaurants
- 3 monte-pentes
- 1 école de ski réputée
- 1 garderie d'enfants
- 10 km de pistes de descente balisées et damées
- 2 pistes de fond entretenues

Renseignements dans les gares et à la Direction des CEV, Vevey, tél. 51 29 22.

école
pédagogique
privée

FLORIANA

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

DIVERS

IRDP – Séminaire sur la documentation pédagogique

NEUCHÂTEL, 19 et 20 NOVEMBRE 1971

Organisé par la section Documentation de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques, ce séminaire a réuni une cinquantaine de participants, suisses et français, pour la majorité enseignants. M. le professeur Roller, directeur de l'IRDP, ouvre le séminaire en souhaitant la bienvenue aux participants ; c'est ensuite la **présentation de la section Documentation de l'Institut** par son responsable :

- a) Les buts sont :
- pourvoir à l'information des autorités scolaires et des enseignants ;
 - exercer un rôle de coordination entre centres, chercheurs et enseignants ;
 - organiser des réunions techniques telles que celle dont il est question ici ;
 - répondre aux questions posées.
- b) Les moyens utilisés sont :
- les informations documentaires réunies à partir de livres, de périodiques, de documents divers, puis ensuite traitées ;
 - un thesaurus * structuré, conçu a priori mais néanmoins ouvert pour permettre l'introduction de notions oubliées, ou nouvelles ;
 - un système Keydex d'enregistrement et de repérage de l'information ;
 - un comité de lecture, en cours de formation, groupant de 20 à 30 enseignants, recevra les livres enregistrés par la section, les résumera et les renverra ensuite accompagnés des textes produits (ceci contre rétribution).
- c) Les services offerts :
- diffusions systématique et sélective de l'information ;
 - diffusion à la demande ou ponctuelle ;
 - rédaction d'études bibliographiques, de synthèses, etc.

M^{me} J. Kern, responsable du Département des périodiques à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel, expose les problèmes que posent le **traitement et l'exploitation des périodiques**. Cet exposé très technique est surtout destiné aux documentalistes et bibliothécaires.

Celui de M^{lle} L. Berney, en revanche, bibliothécaire en chef du BIE - UNESCO de Genève, attire l'attention des spécialistes de la documentation, comme celle des enseignants. Consacré aux **bulletins bibliographiques**, cet exposé permet de se faire une idée des richesses bibliographiques qui leur sont offertes, richesses trop souvent méconnues ou inexploitées.

En Suisse, par exemple, on peut citer les bibliographies suivantes :

- **Bibliographie pédagogique suisse** : publiée par le Centre suisse d'information en matière d'enseignement et d'éducation de Genève, annuelle, elle existe depuis 1968 ; sa dernière édition porte sur l'année 1970 et vient de paraître.
- La **Fédération suisse pour l'éducation des adultes** (Zurich) a entrepris la production et la diffusion annuelle de quelque 300 fiches relatives à des documents divers ;

* Selon le « Grand Larousse encyclopédique » : « Liste alphabétique de mots standards utilisés pour le classement de la documentation ».

outre les indications bibliographiques, chaque carte contient un bref résumé.

- Enfin la section Documentation de l'IRDP diffuse une **liste des livres et documents enregistrés** qui signale les dernières acquisitions de sa bibliothèque, accompagnées des mots clés qui en caractérisent le contenu.

Se présentant soit sous forme de fascicules, soit sous forme de fiches directement exploitables, ces bibliographies permettent de se tenir au courant des documents, livres ou périodiques essentiellement, publiés à une époque déterminée sur un sujet précis ; on voit tout de suite leur importance pour qui veut se perfectionner, ou pour qui s'intéresse à un problème professionnel particulier : la mathématique, le statut des enseignants, leur formation, etc. Le directeur d'école peut, grâce à elles, alimenter régulièrement en nouveautés la bibliothèque des enseignants, ou celle des élèves.

L'après-midi du samedi est consacré aux **techniques de résumé et à l'indexation** présentées par le responsable de la section Documentation. Les buts du résumé sont de signaler rapidement un nouveau document et de permettre sa recherche rétrospective ; un résumé peut être signalétique ou indicatif (brève description du sujet), analytique ou descriptif (il contient les idées essentielles, les faits nouveaux importants et il donne les conclusions de l'auteur), critique, et il est alors signé. Les qualités d'un résumé sont : brièveté, correction du style, clarté, précision.

Il s'agit d'un exercice intellectuel particulièrement intéressant et important. Il donne à celui qui s'y consacre l'occasion d'acquérir l'esprit d'analyse en même temps que celui de synthèse avec, en plus, le sens de la concision dans l'expression écrite.

L'indexation permet de caractériser à l'aide de chiffres (classifications décimales) ou de mots (thesaurus) le contenu d'un document.

Ce séminaire confirme que la documentation est avant tout, au niveau de l'utilisateur, un problème de communication. Il prouve que, même si le besoin d'être informé n'est pas toujours clairement ressenti, et s'il ne trouve pas à s'exprimer, on peut tenir pour assuré qu'existe, parmi les enseignants, une demande latente d'information, suscitée par le développement de l'éducation et par le désir de perfectionnement des maîtres.

J. Combes.

Un document final sera diffusé au printemps 1972, on pourra l'obtenir en s'adressant à l'IRDP, section documentation, 43, faubourg de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel.

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin : F. BOURQUIN, case postale 445
2001 Neuchâtel

Educateur : M. Jean-Claude Badoux,
En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18 - 379

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE : Fr. 24.— ; ÉTRANGER Fr. 30.—

Les directeurs cantonaux de l'instruction publique arrêtent leur plan de travail pour l'année 1972

Le comité de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique a siégé le 22 décembre 1971 à Zurich.

Les présidents des quatre conférences régionales y ont pris part.

La **commission de planification** se composant des coordonnateurs régionaux et de représentants du corps enseignant (Conférence suisse des associations d'enseignants) ainsi que la **commission des secrétaires généraux** avaient préalablement préparé l'ordre du jour.

M. Hürlimann, conseiller d'Etat de Zoug, a présidé la séance du comité. Il s'est agi d'abord de préparer une rencontre avec le **comité de la Conférence des directeurs cantonaux des finances** qui devra servir la planification financière à court et à long terme. La coordination scolaire intercantonale exige la mise en œuvre de moyens administratifs et financiers. Les trois régions de la Suisse alémanique (nord-ouest, est, centrale) devront notamment se doter d'une **infrastructure** analogue à celle de la Suisse romande si l'on souhaite que les travaux se poursuivent au même rythme.

Le comité s'est ensuite préoccupé du problème de l'**enseignement d'une première langue étrangère** au niveau de l'école primaire, ainsi que de l'**introduction des mathématiques nouvelles**. Ses conclusions sont les suivantes :

1. Le début de l'**enseignement d'une première langue étrangère** (deuxième langue nationale) doit être fixé au même degré scolaire pour chacune des régions linguistiques. Une recommandation dans ce sens devra être élaborée pour la fin de l'année 1972.
2. Des plans d'études et des manuels permettant de les appliquer devront être élaborés en dépit des différences actuelles dans les systèmes scolaires cantonaux (manuel de base et manuels par niveaux).
3. Les expériences actuellement en cours doivent être scientifiquement surveillées et évaluées.
4. En Suisse alémanique, M^{lle} Hauri, de Bâle, poursuit ses travaux en liaison avec les commissions cantonales. La Suisse romande possède sa propre organisation.
5. En ce qui concerne l'**introduction des mathématiques nouvelles**, la Suisse romande accuse une certaine avance. Afin de combler le retard on s'efforcera en Suisse alémanique d'élaborer un plan d'études cadre pour les six premières années scolaires. Sur la base du rapport de situation de M. Stricker, Olten, il doit être possible de mettre sur pied un tel plan pour la fin 1972. Dans la première phase les manuels existants seront utilisés, par la suite on pourra élaborer des moyens d'enseignement pour la Suisse alémanique. Les cantons n'étendront pas leurs expériences avant d'avoir approuvé le plan d'études cadre.
6. Pour ces deux enseignements, deuxième langue nationale et mathématiques nouvelles, il convient de préparer à temps la **formation et le perfectionnement du corps enseignant** et ceci de manière coordonnée sur le plan intercantonal.

Une **harmonisation** s'avère également nécessaire dans le domaine de l'**enseignement de la langue maternelle**, qui est une discipline de promotion. En Suisse alémanique, le travail ne fait que commencer sur ce terrain.

Une coordination et une coopération s'imposent dans le secteur des **techniques et des moyens modernes d'instruction**, qui nécessite souvent l'engagement d'investissements finan-

ciers importants. Une commission centrale placée sous la surveillance des directeurs cantonaux de l'instruction publique et des finances, sera mandatée pour programmer, coordonner et élaborer les implications budgétaires des travaux de ce secteur.

Des **problèmes divers** ainsi que **certaines disciplines** sont à l'étude soit dans des commissions régionales, soit dans des commissions privées ; il s'agit, par exemple, de l'enseignement de l'histoire, de l'éducation sexuelle, de l'enseignement de la musique. Ces aspects seront considérés sur une base intercantonale dans une phase ultérieure. Par contre, le **rapport final** de la **commission d'experts** concernant l'**éducation des jeunes filles** sera examiné par les cantons et il s'agira de savoir dans quelle mesure les instances administratives et politiques souhaitent élaborer une recommandation dans le sens de l'article 3 du Concordat sur la coordination scolaire.

Lorsque les directeurs cantonaux de l'instruction publique fixent ainsi des priorités, ils le font essentiellement pour deux raisons : dans la perspective d'une utilisation rationnelle et économique de leurs moyens d'une part, et d'autre part afin d'assurer un développement organique de l'école suisse de demain.

Genève, 28 décembre 1971.

*Secrétariat de la Conférence suisse
des directeurs cantonaux
de l'instruction publique.*

COMMUNIQUÉS - VD

Enseignement du calcul

1^{re}, 2^e, 3^e année : **permanences** au collège de Beaulieu le vendredi 21 janvier dès 16 h. 15 ; au collège de Montchoisi le mardi 25 janvier dès 16 h. 15.

Gymnastique respiratoire

Les cours ont repris le 10 janvier 1972. Cours habituels de 10 leçons, soit une heure par semaine.

Lundi : 16 h. 35 à la salle de rythmique du collège de Chailly.

Mardi : 18 h. 50 et 20 h. à la salle de paroisse de Montreux.

Renseignements et inscriptions auprès de S. Ogey, Valmont 5, 1010 Lausanne, tél. 32 31 13 ou M^{me} M.-A. Fischer, Floral 2, 1006 Lausanne, tél. 26 63 19.

Ces deux annonces corrigent et remplacent celles parues dans le N° 40 du 24.12.71.

AVMG

SKI EN STATION A SAAS-FEE (Lundi 10 au samedi 15 avril)

Cours ouvert à tous les membres du corps enseignant, év. à leurs amis, mais priorité aux membres AVMG.

Prestations offertes : logement et pension complète à l'Hôtel Allalin, billet collectif Lausanne - Saas-Fee, libre-parcours sur toutes les installations de remontées mécaniques.

Leçons de ski par ISS ou descentes, sous conduite ou ski libre.

Un groupe ad hoc pourra faire l'ascension facile de l'Allalin (4030 m.) ou celle de difficulté moyenne de l'Alphubel (4200 m.) ou du Strahlhorn (couche év. à la cabane Britannia, carte CAS). Cordes, crampons, év. peaux en prêt sur place.

Coût : Fr. 300.— **tout compris**. Supplément de Fr. 40.— pour non-membres AVMG.

Renseignements et inscriptions auprès de J.-P. Paquier, Villardiez 18, **1009 Pully**, tél. (021) 28 49 78 jusqu'au **25 février**.

SKI EN STATION A ZERMATT (du 10 au 15 avril)

Ce cours est ouvert à tous les membres du corps enseignant. Priorité cependant aux membres AVMG.

Prix : Fr. 290.—, comprenant logement et pension à l'Hôtel Gornergrat, billet collectif Lausanne - Zermatt et retour, taxes diverses, abonnement général sur le Zermatt-Gornergrat, le Stockhorn et le Triftji.

Leçons de ski par ISS ou descentes, sous conduite ou ski libre.

Supplément de Fr. 40.— pour les non-membres AVMG.

Nombre de places limité, n'attendez pas pour votre inscription !

Renseignements et inscriptions pour fin janvier auprès de D. Jan, Coteau 9, Yverdon, tél. (024) 2 59 74.

LOGOPÉDISTE

Les communes de La Tour-de-Peilz et Montreux cherchent à engager un ou une logopédiste scolaire.

Tous renseignements peuvent être demandés à la direction des écoles primaires de Montreux, tél. (021) 62 36 11.

Adresser les offres manuscrites avec curriculum vitae, diplôme, certificats, références, prétentions de salaire, photographie, au Service du personnel de la commune de Montreux, Grand-Rue 73, 1820 Montreux.

Les Municipalités.

La poule

*Suivant la route campagnarde,
La voiture va gentiment,
Et devant, cou tendu, hagarde,
La poule court éperdument !*

*Son petit œil hors de la tête
Que coiffe un bonnet de carmin,
La poule imbécile s'entête
A fuir au milieu du chemin !*

*Elle court comme une insensée,
Et l'on se rend compte, à la voir,
Que la fuite, dans sa pensée,
Est son suprême et seul espoir.
Il y va de son existence !
La voiture a juré sa mort !
Et c'est pour garder sa distance
Qu'elle fait ce terrible effort !*

*C'est son salut ! Il faut qu'elle aille !...
Elle bat d'un train infernal
Le grand record pour la volaille
Du kilomètre vicinal !
Et cependant que ventre à terre
Elle tricote obstinément,
Epouvantail involontaire,
La voiture suit gentiment.*

*Mais la poule entend tout près d'elle
Le fatal bruit de roulement...
Elle bondit ! ouvre son aile !
Elle est à son dernier moment !...
De son long effort méritoire
On parlera dans le canton,
Car on va compter dans l'histoire
Une poule de Marathon !*

*Ce n'était point sa destinée !
Ce grand bond, comme avec la main,
A lancé la poule étonnée
Sur le bas-côté du chemin...
Elle en reste tout étourdie...
Quoi donc ? Il suffisait d'un pas ?...
Hochant la tête, abasourdie,
L'imbécile n'en revient pas :*

*« Pour fuir la zone dangereuse
Il suffisait d'un petit saut ?
J'évitais cette course affreuse ?
Ah ! si j'avais su ça plus tôt !...
Pourtant, ce n'était pas un rêve,
La voiture qui m'en voulait ?
Ce bruit de roulement sans trêve,
Que j'en ai la chair de poulet ? »*

*Mais n'ayant point d'esprit de suite,
Elle se garde d'insister ;
Oubliant sa peur et sa fuite
Elle se met à picoter...
Puis, des poules de la commune
Elle rejoint le régiment,
Et la voiture, sans rancune,
S'éloigne là-bas gentiment...*

Miguel Zamacoïs (1866-1956) Français
L'Arche de Noé (1911)
Librairie théâtrale, édit., Paris

L'École d'infirmières en hygiène maternelle et en pédiatrie de la Pouponnière et l'Abri

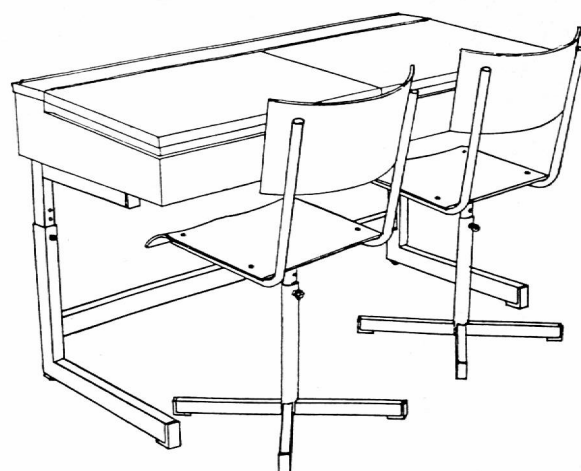
Avenue de Beaumont 48, 1012 Lausanne,
tél. (021) 32 96 46

Reconnue par la Croix-Rouge suisse

propose son programme d'études
aux jeunes filles désirant soigner des enfants.

Durée des études : 3 ans
Entrée : avril et octobre

Renseignements : Direction de l'école

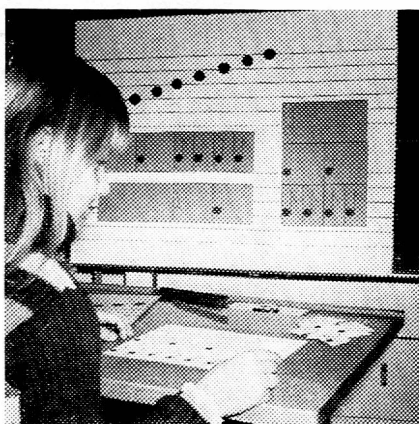


Le spécialiste du mobilier scolaire, de salle
et pour la protection civile.

« Depuis 45 ans nous fabriquons du mobilier
combiné acier et bois, pratique et moderne ».

ZESAC_{SA}

Case postale 25 — BIENNE — Tél. (032) 2 25 94



Le tableau molleton est un moyen d'enseignement moderne, actif

Le tableau molleton et ses accessoires
constituent un matériel didactique aux
nombreuses applications permettant
d'exposer un sujet de leçon en partant
des éléments les plus simples pour
arriver, progressivement, aux plus com-
pliqués ; d'autre part, les solutions trou-
vées peuvent se prêter à de nombreu-
ses variantes.



**Franz Schubiger,
Winterthour
Mattenbachstrasse 2
Tél. (052) 29 72 21/22**

Avantages du tableau molleton

Le tableau molleton offre un grand éventail de possi- bilités

Pour de nombreuses branches de l'enseignement, il existe déjà des
feuilles de papier velouté portant, imprimés, des dessins et des
symboles.

Langue	Feuilles de papier velouté au verso : « La forêt », « la ferme », « la cuisine », « la gare », etc. Lettres sur papier velouté au verso, estampées, de 2 et de 5 cm de hauteur.
Calcul	Tableau molleton pour le calcul, chiffres en papier blanc velouté, formes estampées pour la géométrie et l'arithmétique.
Géographie	Cartes géographiques (p. ex. : la Suisse, canton du Valais, de Neuchâtel, de Vaud et de Genève), symboles de géographie économique.
Histoire	Feuilles de papier velouté « Histoire suisse », « Instruction civique ».
Biologie	Feuilles de papier velouté « Le squelette », « Le système digestif », « Le système circulatoire », « L'éducation sexuelle ».
Enseignement de la circulation	Caisse de matériel pour l'enseignement de la circulation.
Musique et chant	Education musicale
Travaux féminins et école ménagère	« Mailles de tricot », « Point de croix », « L'ali- mentation », etc.

Le tableau molleton est économique

Tout autre moyen éducatif offrant autant de possibilités coûte au
moins trois fois plus cher.